CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E133279** **VALABLE JUSQU'AU** **06/07/2027**

ÉDITÉ LE 21/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/08/2014

Raison sociale : SAS VAVASSEUR

Forme juridique : SAS

Capital : 20 000

87 BOULEVARD DE CRETEIL
94100 SAINT-MAUR-DES-FOSSES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC 803585140

Siret : 803 585 140 00046

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 2133880

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 192353907 E 001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 192353907 E 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 01 48 86 24 64 **Fax :**

Portable : 06 12 13 76 51

Responsabilité légale :
LESIEUR FABRICE PRÉSIDENT

Site Internet : www.toituresiledefrance.fr/

E-mail : contact@toitures-idf.fr

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 728 837 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement		07/07/2026
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée)		07/07/2026
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

21/07/2026 09:47

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E133279** **VALABLE JUSQU'AU** **06/07/2027**

ÉDITÉ LE **21/07/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/08/2014
Forme juridique : SAS

Capital : 20 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC 803585140

Siret : **803 585 140 00046**
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 2133880

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 192353907 E 001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 192353907 E 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : **SAS VAVASSEUR**

87 BOULEVARD DE CRETEIL
94100 SAINT-MAUR-DES-FOSSES

Téléphone : 01 48 86 24 64 **Fax :**
Portable : 0612137651

Site Internet : www.toituresiledefrance.fr/
E-mail : contact@toitures-idf.fr

Responsabilité légale :
LESIEUR FABRICE PRÉSIDENT

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	07/07/2026
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée) Mention RGE	07/07/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	07/07/2026
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	07/07/2026
o Isolation des murs par l'extérieur	07/07/2026
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	07/07/2026
o Isolation des combles perdus	07/07/2026

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

21/07/2026 09:47

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.